

a - Mois-chercheurs

Dans l'esprit de la concertation souhaitée par les deux Parties, celles-ci souhaitent parvenir à un processus de consultation réciproque, au cours de la procédure de sélection des candidats au programme de mois-chercheurs.

Un bilan des "mois-chercheurs" au cours des deux dernières années figure en annexe, ainsi qu'une fiche qui en précise la répartition et les modalités financières.

b - Boursiers canadiens

Les bourses attribuées à des étudiants canadiens par la Partie française doivent avoir pour objet soit un cycle d'études complet, soit des séjours de recherches libres, au niveau du doctorat, de préférence.

La Partie française accordera la priorité aux étudiants canadiens dont le sujet de recherche s'insère dans un projet conjoint.

c - ACCORDS SCIENTIFIQUES

Les deux Parties ont entendu le rapport fait à la Commission Mixte sur le déroulement de l'accord qui lie le CNRS et le CRSH, dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Cette coopération se traduit par un flux de vingt (20) missions de chercheurs français au Canada et neuf (9) missions de chercheurs canadiens en France, pour des durées variant entre trois (3) semaines et sept (7) mois.

d - ACCORDS ET ECHANGES UNIVERSITAIRES

Les deux Parties observent avec satisfaction le développement des accords entre universités françaises et canadiennes au cours des deux dernières années écoulées. Dans le but d'établir un recensement, elles se proposent d'échanger les informations relatives à la signature de nouveaux accords universitaires et des propositions d'actions qui en découlent.

18

132

.../...